

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Vincent Lussier

<https://www.cadre21.org/membres/47285e911468f6dc36a00a1c>

Date d'obtention : 2023-09-15 14:21:24

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il faut tout d'abord ouvrir la trousse et rencontrer la personne qui vient rencontrer l'intervenant.
La 2e étape consiste à évaluer l'incident, remplir la grille et questionner à savoir s'il y a d'autres témoins qui pourraient infirmer ou corroborer les différentes versions de l'incident.
Ne jamais regarder les documents qui pourraient être compromettants.
Contacter la police s'il y a malveillance ou partage des informations.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que les interventions de l'intervenant seront différentes en fonction de la situation. Il n'y a pas de plan universel et chaque situation nécessite une application différente du protocole. Je retiens également que les interventions se complexifient lorsque plus d'un acteur sont impliqués dans la situation. Évidemment, il ne faut jamais prendre à la légère les démarches d'un instigateur et il est primordial de corroborer les informations avec plusieurs témoins. Toujours utiliser la grille.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Les interventions avec le fautif. En effet, il doit être difficile d'être empathique envers le fautif et d'établir une communication qui mènera au bon dénouement de l'intervention,
En outre, établir le lien de confiance avec la victime est également une étape délicate, mais essentielle au processus.
Évidemment, l'intervention de la police dans le processus est également une étape anxiogène pour tous les acteurs de l'incident.